

Conseil supérieur de l'audiovisuel
Madame Sarah Paiman
13, Boulevard de l'Impératrice

1000 BRUXELLES

Bruxelles, 29 mai 2009

Consultation publique numérique

Chère Madame Paiman,


La transition de la télévision analogique à la télévision numérique terrestre est un pas technologique majeur qui offre des possibilités de libérer une partie du spectre grâce à la meilleure efficacité de la technologie numérique en matière de transmission. Le dividende numérique représente des opportunités pour des services et des produits sans fil supplémentaires.

La question qui se pose est la suivante : quelles applications et quels services peuvent être pris en compte ? L'usage potentiel contient entre autre la télédiffusion, les services mobiles et d'autres services sans fil. Agoria voit le dividende numérique comme une opportunité de donner une impulsion aussi bien au secteur de la communication sans fil qu'au secteur de la télédiffusion. Un partage du dividende numérique est un scénario bénéficiaire pour ces deux secteurs et pour les utilisateurs.

Lors de la Conférence mondiale sur les radiocommunications (WRC-07) en 2007, la décision a été prise de placer, à partir de 2015, les services mobiles sur un pied d'égalité avec la télédiffusion dans la bande de fréquences 790 - 862 MHz. Les documents récents des institutions européennes démontrent aussi une préférence pour un scénario de partage.

Agoria demande de ne pas attribuer exclusivement le dividende numérique à la télédiffusion mais de mettre en œuvre à court terme une concertation et un processus permettant de réaliser ce scénario de partage. Nous sommes convaincus que le dividende numérique suffira à satisfaire les besoins des secteurs de la télédiffusion et de la communications sans fil.

Meilleures salutations,



Christian Vanhuffel
General Manager
Director Agoria ICT